

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet Encouragement des jeunes chercheurs

« PEJC2023-D2P02 »

Termes de références

Formation sur la Blockchain au profit de l'équipe de projet

1. Contexte de l'action.....	2
2. Objectifs de la mission	2
3. Bénéficiaires de la mission	2
4. Tâches à réaliser.....	3
5. Livrables	3
6. Période, durée et lieu d'exécution de la mission.....	3
7. Qualification et profil (consultant, expert).....	3
8. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt.....	4
9. Conditions d'exécution de la mission	4
10. Mode de sélection et négociation du contrat.....	4
11. Conflits d'intérêt.....	5
12. Confidentialité	5
13. Date limite de candidature.....	5

1. Contexte de l'action

Dans le cadre de projet d'encouragement des jeunes chercheur PEJC2023-D2P02 portant sur l'application de la technique Blockchain dans le domaine de fiscalité, et en vue de bien conduire cette étude, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fond pour la mise en œuvre de cette formation pour les besoins du projet précité.

La FSEGS se propose d'utiliser la partie allouée à cette action pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission. Dans le cadre de ce projet, la FSEGS invite, par la présente demande, les personnes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour une formation sur la blockchain pour une équipe des enseignants en principal dans leurs connaissances en dans cette technique est limité. La conception de la mission doit tenir compte la spécificité de l'auditoire et aussi bien la spécificité du projet et essayer de concevoir une formation ciblée afin d'assurer la bonne conduite de ce projet de recherche.

Cette formation est une occasion de se familiariser avec les principes et pratiques de blockchain. Elle est d'autant plus intéressante dans la mesure où elle permettra aux participants d'avoir les rudiments nécessaires pour hisser les organisations à un certain niveau, en leur apportant de la valeur ajoutée.

2. Objectifs de la mission

Le consultant aura pour mission de former l'équipe de projet, en principal, sur la blockchain et la manière de conception de blockchain. Les principaux objectifs de la formation sont :

- Permettre aux participants de se familiariser avec la technique blockchain ;
- Informer les participants sur les types de blockchain et leur utilisation ;
- Expliquer la manière de conception d'une blockchain et les différentes étapes.

3. Bénéficiaires de la mission

L'équipe du projet de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax et les partenaires de projet.

4. Tâches à réaliser

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant assurer la formation relative à la blockchain en veillant à :

- Présenter des aspects théoriques fondamentaux de la Blockchain tout en mettant l'accent sur les termes clés et à travers des études de cas réels.
- Présenter comment faire une conception de Blockchain.

5. Livrables

Un rapport de synthèse contenant :

- a. Les dates de la formation ;
- b. La liste des formés ;
- c. Le nombre d'heures de la formation ;
- d. Les différentes modalités de formation ;
- e. Le niveau des apprenants et les compétences acquises en fin de la formation ;
- f. Les supports pédagogiques utilisés lors de la formation (papier ou électronique) ;

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEGS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSEGS en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF) à l'adresse suivante : souhir.neifar@fsegs.usf.tn L'envoi du rapport final de la mission à la FSEGS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. Période, durée et lieu d'exécution de la mission

La formation des enseignants sera organisée au siège de la FSEGS, Route de l'Aéroport km 4, Sfax. La date de démarrage de la mission sera fixée en concertation avec le consultant retenu lors de la négociation du contrat.

7. Qualification et profil (consultant, expert)

Peuvent participer à cette consultation les experts :

- Ayant un diplôme universitaire ;
- Ayant une expérience académique ou professionnelle pertinente dans le domaine de la Blockchain.

- Maîtrisant la langue française (écrit et oral) avec des capacités de rédaction et de synthèse indispensable.

8. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Les diplômes
- Tout document justifiant les compétences et les activités du consultant en relation avec la mission.
- Plan de la formation à assurer avec un planning détaillé

9. Conditions d'exécution de la mission

La FSEG Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission.

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art.

10. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du consultant sera effectuée par une commission de sélection des candidatures formé par les collaborateurs du projet selon les critères suivants :

Critères	Notation
Qualifications en rapport avec la mission	
■ La qualité du plan et le planning proposés de la formation	40
Qualification du consultant	40
■ Diplômes (Master ou ingénieur : 30points ; doctorat :40 points)	
■ Pertinence de la lettre de motivation	10
■ Information complémentaire (Publications, Projet ...)	10
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Le consultant ayant le meilleur score sera sélectionné.

La durée de la formation est de 14 heures.

11. Conflits d'intérêt

Le consultant en conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui aurait un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet, doit déclarer son conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

12. Confidentialité

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

13. Date limite de candidature

La consultation, objet du présent dossier sera passé par voie de consultation restreinte. Les offres doivent être envoyées au nom de Monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax, sous plis anonymes au plus tard le 10/06/2024 à 10h à l'adresse suivante :

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Route de l'aéroport Km4, 3018, Sfax (Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention : «A NE PAS OUVRIR ».

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

<p>LU ET ACCEPTE PAR Le consultant A..... Le.....</p>	<p>Le doyen Younes Boujelbene A Sfax, Le... - 8 MAI 2024  </p>
---	--